

Derrière le palais se trouve la *place du Trocadéro*, d'où rayonnent diverses avenues, en particulier l'*avenue Kléber*, qui conduit directement à l'arc de triomphe de l'Étoile (p. 133). Le prolongement de l'avenue du Trocadéro (p. 173), l'*avenue Henri-Martin*, mène au bois de Boulogne (1400 m.), par Passy.

Passy, une des communes annexées à Paris en 1860, est depuis longtemps, grâce à sa situation élevée et saine et à sa proximité du bois de Boulogne, un séjour recherché. Il y a de riches hôtels particuliers dans le voisinage du bois et dans le quartier du Trocadéro, mais sans cela peu de curiosités. Le chemin de fer de ceinture a une station au bout de l'avenue Henri-Martin, à env. 1 kil. du palais. Là aboutit aussi l'avenue Victor-Hugo (p. 134), et entre les deux se trouve, sur une petite place, le *puits artésien de Passy*, d'où l'eau jaillit à gros bouillons au milieu d'un bassin. — Plus loin à g., n° 145, sont les *serres de la Ville*. On ne peut les voir en temps ordinaire qu'avec une permission qu'il faut demander à la préfecture, au bureau des travaux; mais elles sont ouvertes au public de 1 h. à 6 h. pendant quinze jours au mois d'avril, lors de la floraison de leurs magnifiques azalées. Ces serres doivent être transférées au bois de Vincennes. Du même côté, en deçà des fortifications, le beau parc de la *Muette*, aujourd'hui propriété particulière. Il y avait là au XVIII^es. un grand château royal, dont il ne reste plus qu'un pavillon. Au delà, le *Ranelagh*, pelouse triangulaire qui a remplacé l'établissement public de ce nom, célèbre par ses fêtes à la fin du XVIII^es. On y remarque une statue en marbre de Caïn, par Caillé. À côté, une station du chemin de fer de ceinture et le bureau des tramways de la Muette à la rue Taïtbout.

9. Du Louvre à Vincennes.

Comme le bois de Boulogne à l'O., le bois de Vincennes se rattache à l'E. aux curiosités de Paris sur la rive droite de la Seine. Pour le voir à loisir, avec les localités voisines, il faudrait y consacrer à peu près une journée. — Pour s'y rendre alors directement du centre de la ville, il y a les tramways des lignes C et K (v. l'appendice). On prendra de préférence celui du « Louvre à Vincennes » (C); v. p. 181. Celui du cours de Vincennes (K), ne sort pas de Paris et s'arrête par conséquent trop loin du château et du bois (env. 2 kil.). — Quant aux bateaux à vapeur, ils ne sont pas pratiques, lorsqu'il y a foule, car on est obligé de changer au pont d'Austerlitz, où il faut de nouveau faire queue. — Le chemin de fer de Vincennes n'est pas non plus aussi commode que les tramways, parce que la gare est loin du centre de la ville; cependant un omnibus spécial y conduit de la Bourse, et il correspond avec le chemin de fer de ceinture (v. p. 181). — Pour visiter en même temps les Archives, l'Imprimerie Nationale et le musée Carnavalet, on devra choisir son jour, conformément aux indications ci-dessous, et commencer par le musée Carnavalet.

I. Du Louvre au musée Carnavalet et à la Bastille.

Nous allons d'abord aux Halles Centrales (p. 141) par la rue de Rivoli et la rue du Pont-Neuf, à g., et nous continuons au delà, à dr., par la rue de Rambuteau, qui traverse le boul. de Sébastopol, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois. Là se trouvent, à g., les

Archives Nationales (pl. R. 23; III). C'est l'anc. *hôtel de Soubise*, qui occupe l'emplacement de l'hôtel du connétable de Clisson, bâti en 1371, et dont il reste encore, dans la rue des Archives, à g. de la façade, une belle porte flanquée de tourelles, restaurée en 1846. Il avait ensuite appartenu, jusqu'en 1696, à la puissante famille de Guise. Il se compose aujourd'hui des bâtiments construits par François de Rohan, prince de Soubise, au commencement du XVIII^es.,

et d'autres réédifiés ou ajoutés de nos jours. La principale cour, du côté de la rue des Francs-Bourgeois, est entourée d'une colonnade du style corinthien, par Lamer, aboutissant à une façade avec fronton, décorée de deux ordres de colonnes corinthiennes et composites accouplées, et de sculptures par Rob. Lelorrain.

L'Assemblée Constituante ayant institué en 1794 une commission des Archives, les actes publics qui se trouvaient dans divers dépôts furent recueillis et classés, puis transportés, en 1808, dans le local où ils sont encore aujourd'hui. Les archives nationales y sont divisées en 4 sections: *secrétariat, section historique, section administrative, section législative et judiciaire*. On est admis à y travailler tous les jours non fériés, de 10 h. à 3 h., après en avoir fait la demande au *bureau des renseignements*. Les pièces les plus curieuses du dépôt ont été réunies pour former un musée.

Le **musée des Archives** ou musée paléographique est public le dimanche de midi à 3 h. et visible aussi le jeudi avec la permission du directeur général, mais il est fermé provisoirement pour cause de travaux. Il occupe 6 salles du premier étage. Il y a partout des étiquettes et on trouve le catalogue dans chaque salle.

I. Salle des Mérovingiens, des Carolingiens et des Capétiens. Partout des pièces avec une quantité de sceaux. A g., dans de grands cadres, des papyrus mérovingiens et carlovingiens. Derrière, dans la 2^e rangée, à g., les comptes de l'hôtel de St Louis (1256-1257), sur des tablettes de cire vertes. Dans une vitrine à g., les actes du procès de Jeanne d'Arc, avec une caricature de la Pucelle, faite durant ce procès. À l'extrémité de la 2^e rangée, le rouleau de Vital, abbé de Savigny, avec des vers latins attribués à Héloïse (1122-23). — 3^e rangée, des registres avec des miniatures. Au milieu, d'autres papyrus mérovingiens (le plus ancien de 625) et des papyrus carlovingiens. Au mur du côté de la 2^e salle, les codicilles de St Louis (1226-1270).

II. Salle des Valois. A g., 1^{re} rangée de vitrines: déclaration du clergé de France en 1682; révocation de l'édit de Nantes (1685). — 3^e rangée, à g., dans le haut, l'édit lui-même, signé de Henri IV (1598); des lettres de Cath. de Médicis, de Marie Stuart, etc.

III. Salle des Bourbons, richement décorée. A g., derrière une balustrade dorée, une vitrine contenant les procès verbaux de l'interrogatoire de Marie-Antoinette à la Conciergerie; des interrogatoires de plusieurs autres membres de la famille royale; le journal de Louis XVI (1^{er} janv. 1786 au 31 juil. 1792); le discours prononcé par le roi à la Convention après sa défense par de Sèze (26 déc. 1792); le procès verbal de l'inhumation de « Louis Capet » (21 janv. 1793), etc. Dans le cadre au-dessus de la vitrine, le testament de Louis XVI, fait à la tour du Temple le 29 déc. 1792, et la dernière lettre de Marie-Antoinette, écrite à la Conciergerie le 16 oct. 1793, l'un et l'autre d'une authenticité douteuse; du moins la lettre ne porte pas la signature de la reine. Au milieu de la salle, près de la balustrade, à dr., le testament de Marie-Leczinska.

IV. Salle ovale, suite des Bourbons. Vitrine du milieu, le cahier du tiers-état de Paris (1789), la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la Constitution de 1791, l'arrêté prescrivant la démolition de la Bastille, des motions de Mirabeau et de Sieyès. Cette salle, l'anc. salon de Mme de Rohan, a un plafond par Natoire, les Aventures de Psyché.

V. Salle de la République. A la 1^{re} fenêtre, les Aventures de Psyché. le serment du jeu de paume, avec les signatures. A g. de la porte, diverses pièces émanant de membres de la Convention ou du gouvernement constitutionnel. Au milieu, au coin de dr., des lettres de Charlotte Corday.

V. Salle du Consulat et de l'Empire. Nombreux documents moins curieux; une table du cabinet de Louis XVI, sur laquelle Robespierre blessé fut déposé au Comité du Salut public, aux Tuileries. Au-dessus, un tableau

allégorique, sans valeur comme peinture, mais fort singulier et devenu historique. Il date du règne de Henri IV, où il fut saisi dans une église des jésuites et servit comme pièce de conviction lors de la suppression de l'ordre, en 1762. Il représente le vaisseau de l'Eglise (« Typus religionis ») voguant vers le port du salut, entouré d'embarcations qui lui amènent des fidèles et d'autres dans lesquelles sont des ennemis qui l'attaquent, etc. : il y a des inscriptions.

Il y a aussi dans le palais, au rez-de-chaussée, un *musée sigillographique*, qui n'est pas encore ouvert au public. Il doit se composer d'une collection des plus complètes de sceaux, depuis Chiléric I^{er}, en 457, jusqu'à nos jours.

A côté du palais des Archives se trouve l'*école des Chartes*, fondée en 1820 pour former des archivistes-paléographes.

En face, le *Mont-de-Piété*, qui a le privilège des prêts sur gages au profit de l'Assistance publique. Les prêts ne se font pas pour moins d'un mois, mais ils peuvent se renouveler pour 15 jours. On est toutefois libre de retirer les objets avant le terme, en payant les droits. Les prêts sont des quatre cinquièmes de la valeur pour les objets en or et en argent et deux tiers pour les autres. Ils ne peuvent pas dépasser 10 000 francs à l'établissement central ou 500 fr. aux succursales et aux bureaux auxiliaires des divers arrondissements. L'intérêt à payer revient au taux extraordinaire de 9½ p. 100 au Mont-de-Piété et de 12 p. 100 si l'on s'adresse aux commissionnaires spéciaux. Les objets qui n'ont pas été retirés ou dont la « reconnaissance » n'est pas renouvelée, sont vendus au bout de 14 mois, et l'excédant sur le prix d'estimation réservé à qui de droit pendant trois ans. Le Mont-de-Piété fait annuellement pour plus de 50 millions de prêts.

A côté est *Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux*, église insignifiante, dont le portail se trouve à l'opposé.

Plus loin dans la rue des Francs-Bourgeois, au coin de la rue Vieille-du-Temple, une tourelle goth. avec des arcatures et une fenêtre grillée, reste de l'*hôtel Barbette*, d'où sortait Louis d'Orléans, lors qu'il fut assassiné par ordre de Jean sans Peur, en 1407.

Un peu plus haut à g., dans la rue Vieille-du-Temple, se trouve l'*Imprimerie Nationale* (pl. R. 23; III), qui est établie dans l'ancien *hôtel de Strasbourg* ou du fameux cardinal de Rohan (m. 1803). On voit dans la cour une reproduction en bronze de la statue de Gutenberg par *David d'Angers*, dont l'original est à Strasbourg. L'imprimerie est visible gratuitement le jeudi, à 2 h. précises, avec un billet du directeur; mais les étrangers obtiennent facilement sans cela la permission de la voir, en se présentant à l'heure dite. La visite dure 1 h. - 1 h. ½. Les visiteurs sont conduits par les ateliers, qui occupent env. 1200 ouvriers des deux sexes, et qui sont par conséquent très grands. Les caractères d'imprimerie et la reliure se font dans le même local. L'établissement est particulièrement riche en caractères orientaux. Lors de la visite de Pie VII, on a imprimé devant lui l'Oraison dominicale en 150 langues. On

imprime surtout ici les actes et les documents officiels, les livres publiés aux frais du gouvernement, des cartes géologiques et des cartes à jouer, les figures et l'as de trèfle, les seules dont l'Etat se réserve le monopole.

On visite d'abord le 1^{er} étage, où sont les ateliers de composition et de fonte des caractères; puis le rez-de-chaussée, qui comprend le clichage, la galvanoplastie, le glaçage du papier, l'impression (44 presses mécaniques et 80 presses à mains), la lithographie, la réserve, le séchoir, le satinage, et enfin le 2^e étage, occupé par les ateliers de femmes, c.-à-d. ceux de réglure, de pliage, de brochures et de reliure.

Plus bas dans la rue Vieille-du-Temple, de l'autre côté de la rue des Francs-Bourgeois, n^o 47, se voit encore un de ces hôtels comme il y en avait tant autrefois dans le quartier, l'*hôtel de Hollande*, ainsi nommé parce qu'il fut occupé par l'ambassade de Hollande sous Louis XIV. C'est une belle construction du xvii^e s., avec une porte monumentale ornée de sculptures remarquables (têtes de Méduse) et qui a du côté de la cour un grand bas-relief par Regnaudin, Romulus et Rémus allaités par la louve.

La rue des Francs-Bourgeois passe ensuite, à dr., devant l'anc. *hôtel Lamoignon*, dont la fondation remonte au xvii^e s. Un peu plus loin, à g., dans la rue Sévigné, le musée Carnavalet.

Le *musée Carnavalet* (pl. R. 26; V) est une collection de monuments et d'objets divers relatifs à l'*histoire de Paris et de la Révolution*, à laquelle est adjoint depuis 1871 la nouvelle *bibliothèque de la Ville*. Le nom de musée Carnavalet lui vient de ce qu'il est établi dans l'ancien hôtel Carnavalet, appelé lui-même ainsi du nom d'une dame de Kernevalec, à laquelle il appartient d'abord. Cet hôtel, acquis par la ville et entièrement restauré en 1869, date des xvi^e et xvii^e s.; il a été commencé sur les plans de *Lescot* et de *Bullant*, continué par *du Cerceau* et achevé par *Fr. Mansart*. Il a été habité pendant 20 ans par Mme de Sévigné (1677-1698). Les sculptures de la façade et celles du bâtiment au fond de la cour, les Saisons, sont attribuées à *Jean Goujon*. Les 8 autres statues de la cour, les Eléments et des Divinités mythologiques, sont de moindre valeur, les dernières même mauvaises.

Le musée, qui est public les dimanche et jeudi de 11 h. à 4 h., occupe actuellement 14 salles du rez-de-chaussée, une partie du sous-sol, une galerie dans le jardin et 7 salles ou galeries au 1^{er} étage. Il y a partout des étiquettes.

REZ-DE-CHAUSSEE. 8 premières salles. D'abord des photographies de monuments gallo-romains et des fossiles et monuments de l'âge de pierre. Puis des pierres provenant de constructions romaines, en particulier des arènes, dans la rue Monge. Salles suivantes: meules romaines, surtout un moulin rétabli pour en montrer l'usage; sarcophages, un certain nombre faits de débris de monuments, etc.

SOUS-SOL: suite des sarcophages et, dans un caveau, des moulages de squelettes découverts dans les arènes.

1^{er} ÉTAGE. Escalier et 1^{re} salle: projets d'achèvement du Louvre pour un Palais National, peintures relatives aux événements de la grande révolution et les révolutions de 1830 et de 1848, la plupart sans valeur artistique; objets divers des mêmes époques. — Grande salle. Au milieu, modèle de la Bastille taillé dans une pierre de la forteresse. Au plafond, drapeau de l'émigration aux armes de France et des alliés et avec l'hydre

révolutionnaire. Autour de la salle, des objets de toute sorte relatifs à la grande révolution, avec des emblèmes; tels que (de g. à dr.): cartes à jouer, almanachs, tentures, éventails, armes, drapeaux, instruments de supplice, horloges, imprimés, boîtes et tabatières, peintures et dessins, objets de toilette et bijoux, épée de la Tour-d'Auvergne, armoire à sujets patriotiques, etc. — *Galerie*: faïences à emblèmes patriotiques, de 1789 à 1804; insignes et décorations, numismatique. Dans les vitrines du milieu, des porcelaines de Sèvres et la tasse à la guillotine, en porcelaine de Berlin. — *Salon central*: boiserie et plafond d'anciens hôtels de Paris, pendule républicaine, fauteuils de Voltaire et de Béranger, etc. — *Salon des tableaux*, mal éclairé et dont l'installation est provisoire, nombreuses peintures de petite dimension et de peu de valeur artistique, relatives à l'histoire de Paris. Plafond de Lebrun dans sa jeunesse, l'Olympe. — *Escalier*: enseignes, plaques de cheminées, tableaux, objets céramiques, etc.

Rez-de-chaussée, suite. Salle du Palais-Royal: modèle en relief des galeries de ce palais, exécuté en 1843; médailles, peintures, estampes. — *Dans le jardin*, où l'on doit encore en élever d'autres, des constructions rapportées, surtout la maison des Drapiers, du xvii^e s., la façade refaite d'après l'architecte primitif, Jacques Bruant. — *Sous les arcades*, des fragments d'édifices, du moyen âge, de la renaissance et des xvii^e-xviii^es. — *5 dernières salles*: fragments d'édifices gallo-romains, cheminée du xv^e s.; poteries, verres, bronzes, médailles et autres objets trouvés dans des fouilles, les premiers de l'époque gallo-romaine, les autres de l'époque mérovingienne et du moyen âge; inscriptions funéraires et monumentales.

On se trouve à la sortie au pied de l'*escalier de la bibliothèque*, dans lequel sont des fac-simile des anciens plans de Paris et des moulages des principales œuvres de Jean Goujon.

La BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE, destinée à remplacer celle qui a été incendiée avec l'hôtel de ville en 1871, compte déjà env. 60 000 volumes et 40 000 estampes et plans anciens, relatifs à l'histoire de Paris et de la Révolution française. Elle occupe le premier étage de l'hôtel et elle est ouverte tous les jours à ceux qui désirent y travailler, en hiver de 10 h. à 4 h., en été, à partir de Pâques, de 11 h. à 5 h. Vacances de 8 jours à Pâques et du 15 août au 1^{er} octobre.

La rue des Francs-Bourgeois aboutit un peu plus loin à la *place des Vosges*, l'anc. *place Royale* (pl. R. 26; V). Elle a reçu son nom actuel sous la Révolution, en l'honneur du départ. des Vosges, le premier qui envoya des contributions patriotiques à Paris, et elle l'a déjà perdu et repris deux fois. Le milieu est une sorte de square décoré d'une *statue équestre de Louis XIII*, en marbre, par Dupaty et Cortot, remplaçant depuis 1829 une autre statue de ce roi élevée par Richelieu et détruite en 1792. Dans les angles sont des fontaines jaillissantes et tout autour des maisons du commencement du xvii^e s., avec des arcades et de hautes toitures.

A l'endroit où est cette place se trouvait la cour de l'anc. *palais des Tournelles*, où eut lieu le fameux tournoi qui coûta la vie à Henri II, en 1565 (p. 70). Catherine de Médicis fit démolir ce palais, et Henri IV fit ériger sur l'emplacement le carré de maisons qui s'y trouve encore. Abstraction faite des cris joyeux des enfants qui s'y livrent à leurs ébats, tout y est ordinairement fort tranquille. C'est ici le centre du *quartier du Marais*, habité par des gens paisibles, de petits rentiers ou des fonctionnaires en retraite. On a peine à croire aujourd'hui que ce fut sous Louis XIII le plus beau quartier de Paris, et que la place était en quelque sorte le Palais-Royal de l'époque.

La rue des Vosges au N.-E. de la place, conduit directement au boulevard Beaumarchais (p. 48), près de la *Bastille* (p. 47).

II. De la Bastille à Vincennes.

Les voitures publiques conduisant du Louvre à Vincennes ont déjà été mentionnées p. 176. On a de plus ici à sa disposition le tramway Sud de la Bastille à Charenton et le chemin de fer de Vincennes (p. 17).

TRAMWAY DU LOUVRE A VINCENNES, v. ci-dessous.

Le TRAMWAY DU LOUVRE A CHARENTON (K) suit les rues de Rivoli et de St-Antoine, passe aussi à la Bastille, gagne ensuite les quais et s'arrête dans le bas de Charenton, près du pont, à 700 m. de l'entrée du bois (v. p. 184). Prix: 50 et 25 c.

Le TRAMWAY DE LA BASTILLE A CHARENTON suit la rue de Lyon, à dr. du chemin de fer, puis l'avenue Daumesnil, qui traverse un coin du bois de Vincennes près du lac de Charenton (p. 184). Prix: 50 et 25 c.

Le CHEMIN DE FER DE VINCENNES correspond avec la ligne de ceinture à la *station du Bel-Air*. Il a aussi une station à *St-Mandé* (v. ci-dessous). De Paris à Vincennes: 55 et 30 c. dans la semaine, 55 et 35 c. les dim. et fêtes. Cette ligne contourne plus loin le bois en passant à *Fontenay-sous-Bois*, *Nogent-sur-Marne*, *Joinville*, etc. (p. 183 et 184; belle vue à g.).

Les BATEAUX DE CHARENTON partent du pont d'Austerlitz, non loin de la Bastille (v. p. 176). Prix: 10 c. dans la sem., 15 c. les dim. et fêtes.

Le *chemin de fer de Lyon* (p. 18) a aussi une station à Charenton, dans la partie nommée Conflans, à l'O. (v. la carte).

Le TRAMWAY DU LOUVRE A VINCENNES (C; 40 et 20 c.) suit d'abord les quais et arrive à la Bastille par le boul. Henri IV (p. 48). Puis il prend la rue du Faubourg-St-Antoine jusqu'à la *place de la Nation* (pl. G. 31), l'anc. *place du Trône*, qui forme l'extrémité de Paris à l'E., comme celle de l'Etoile au N.-O., à 2 h. de marche en ligne droite de la première. Il y a au milieu un vaste bassin avec un jet d'eau; il a été question de transformer la place pour y ériger un monument par Dalou, représentant la République sur un char traîné par deux lions, guidé par la Liberté et escorté du Travail, de la Justice et de la Paix, etc. Une douzaine de voies de communication aboutissent à cette place comme à l'autre, mais elle n'en a pas l'animation et il n'y a pas d'édifices remarquables aux alentours. Lorsque Louis XIV reçut en 1660, après la paix des Pyrénées, les hommages de la ville de Paris, on avait érigé un trône à cet endroit, ce qui lui a fait donner son nom. Là où était l'anc. barrière, s'élevaient deux hautes colonnes doriques cannelées, commencées en 1788, mais achevées seulement en 1847. Chacune est décorée de deux bas-reliefs, par *Desbœufs* et *Simart*, représentant, du côté de la ville, le Commerce et l'Industrie, de l'autre côté, la Victoire et la Paix, et elles sont surmontées de statues de bronze: St-Louis, par *Etex*, et Philippe le Bel, par *Dumont*. Vient ensuite le *Cours de Vincennes*, large avenue qui conduit directement à Vincennes (2750 m. jusqu'au château).

Sur la place et sur le Cours a lieu tous les ans pendant trois semaines, à partir du jour de Pâques, la *foire au pain d'épices*, sorte de fête du printemps excessivement animée, offrant la plus grande variété de distractions.

De la place part le tramway de *Montreuil*, localité célèbre par ses pêches, mais qui n'a rien d'intéressant. C'est aussi le point de départ des tramways de la Villette et de la place Valhubert (jardin des Plantes).

Le tramway de Vincennes passe plus loin par le boul. de Picpus, l'avenue de St-Mandé, et St-Mandé, à côté de la stat. de ce nom du chemin de fer de Vincennes. — *St-Mandé*, au S., est un village

de 9398 hab., possédant deux asiles pour les vieillards et dont le cimetière renferme la statue en bronze d'Armand Carrel (m. 1836), par David d'Angers. A 2 min. de la station est le joli petit lac de *St-Mandé*, dont les alentours sont très bien boisés.

Vincennes. — *Café de la Paix*, square Marigny, près de la stat. des tramways. *Restaur. Marconi*, à côté, avenue Marigny, 7. *Maison Aubry*, rue de Paris, 26, en face du château: déj., 2 fr. 50; din., 3 fr. 50. *Café-restaurant de la Porte-Jaune*, dans le bois (v. p. 183).

Vincennes est une ville de 20530 hab., importante seulement par sa situation et par son fort, à la porte de Paris. A part le château, il n'y a guère, comme curiosité, que la *statue du général Daumesnil*, par L. Rochet, sur le cours Marigny, près de la station des tramways. Daumesnil, défenseur du château en 1814 et 1815, repoussa les offres des alliés en répondant, dit-on, qu'il ne le rendrait que lorsqu'on lui rendrait sa jambe restée sur le champ de bataille de Wagram, ce que rappelle le geste de la statue.

Le **château de Vincennes** fut fondé au XII^e s. et agrandi peu à peu. Il servit de résidence royale jusqu'en 1740 et changea plusieurs fois ensuite de destination. C'est seulement sous Louis-Philippe qu'il a été considérablement fortifié, et qu'on y a établi de grands dépôts de munitions, surtout pour l'artillerie, avec une école de tir. Il n'est visible qu'avec une permission du ministère de la guerre, à Paris.

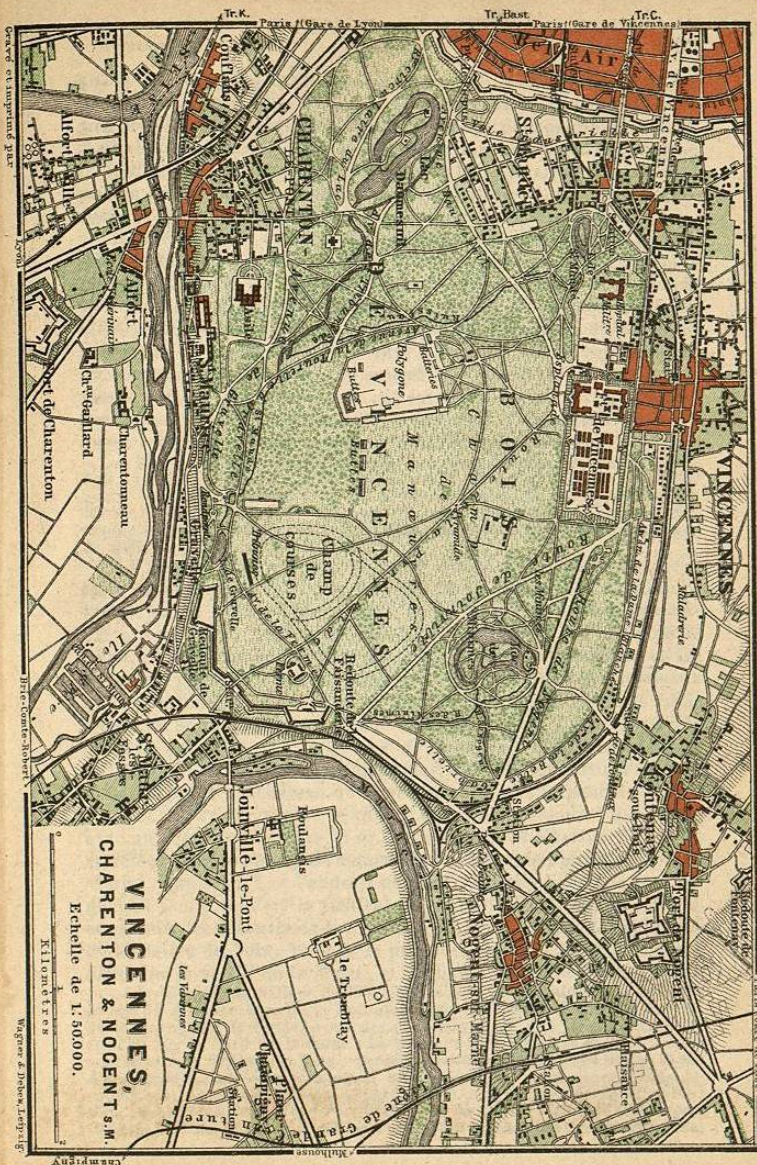
Le château servit aussi longtemps, dès le règne de Louis XI (1461-83), de *prison d'Etat*. C'est là que furent détenus: le roi de Navarre (1574), le Grand Condé (1650), le cardinal de Retz (1652), Fouquet (1661), le comte de Mirabeau (1777), le dernier duc d'Enghien (1804), les ministres de Charles X (1830), les députés qui conspirèrent contre l'Assemblée nationale en mai 1848, et bien d'autres. Le duc d'Enghien, de la famille des Condé, que Napoléon I^{er} fit enlever en 1804, dans le grand-duché de Bade, y fut condamné à mort comme chef de la conspiration de Pichegru, Cadoudal, etc. On le fusilla dans le fossé du château, où il fut aussi enterré. Louis XVIII fit exhumer ses restes en 1816, et les fit ensevelir dans la chapelle, où il lui érigea un monument.

La *chapelle*, avec sa jolie façade gothique, a été commencée en 1397 et achevée en 1552. Elle se distingue par ses voûtes élancées et de belles verrières dues à J. Cousin. Le monument médiocre du duc d'Enghien, autrefois devant un autel, est actuellement dans l'anc. sacristie. Il se compose de quatre figures exécutées par Dessein, représentant le duc soutenu par la Religion, la France déplorant sa perte et une figure emblématique de la Vengeance.

La *salle d'armes*, construite en 1819, renferme au rez-de-chaussée le matériel d'artillerie et au premier étage des armes suffisantes, dit-on, pour l'armement complet de 120 000 hommes.

C'est au *donjon* qu'on enfermait les prisonniers d'Etat. Il a 52 m. de haut et 5 étages, formant chacun une haute et vaste pièce avec cabinets dans les tours des angles. Jolie vue de la plate-forme.

A l'E. du château se trouve le *fort de Vincennes* et au delà le **Bois de Vincennes**. Quoique bien moins fréquenté, ce bois ne le céderait guère maintenant au bois de Boulogne, sans la plaine



qui le coupe désagréablement en deux. Il a été entièrement replanté sous Louis XV, en 1731. Les ouvrages du génie et les chemins de fer en ont détaché de nos jours des parties considérables, mais il couvre encore, avec le champ de manœuvres et le polygone (v. ci-dessous), une superficie de près de 900 hectares. Sa transformation en promenade publique, faite en 1857-58, n'a pas été exécutée avec moins de succès que celle du bois de Boulogne.

Arrivé à l'angle du fort, on appuiera à dr. pour prendre le chemin du milieu, la route de Joinville (v. ci-dessous), et un peu plus loin, celui de g., la route de Nogent (v. ci-dessous). A moins de 1100 m. du fort (1800 du château) se trouve le lac des Minimes, ainsi nommé parce qu'il a été creusé, en 1857, dans un enclos ayant appartenu aux religieux de l'ordre des minimes. C'est donc un lac artificiel, de 8 hectares de superficie, avec 3 îles, dont la plus petite, l'île de la Porte-Jaune, à l'extrémité N., est reliée à la rive par un pont et renferme un café-restaurant. Les autres communiquent entre elles, mais ne sont abordables qu'en bateau.

A l'île de la Porte-Jaune aboutit une allée venant de Fontenay-sous-Bois, village et station à 5 ou 600 m. au N.-E. en dehors du bois (4365 hab.). — A 700 m. environ à l'E., à l'extrémité de la route, Nogent-sur-Marne (9491 hab.), qui a beaucoup de jolies maisons de campagne. Un viaduc courbe de 827 m. de long et 28 m. de haut, appartenant à la ligne de Belfort, y traverse la Marne.

Le lac est entouré à une certaine distance par la route circulaire de l'ancien enclos, par laquelle on en fait le tour en 40 min. L'allée sur le bord est plus courte de 10 min. On trouve des embarcations (50 c. par pers. pour 1/2 h.) du côté O. ou du côté de Paris, où sont des habitations de gardiens. En contournant ce lac à l'E., on passe aux petites cascades formées par les deux ruisseaux qui l'alimentent. Appuyant un peu plus loin à g. par une belle allée, on se rapproche du second ruisseau, qu'on longe jusqu'à la route de Joinville et à la plaine de Gravelle. Cette plaine divise le bois en deux parties bien distinctes, sur une longueur d'environ 3 kil., à partir du château de Vincennes, et une largeur de 1000 à 1500 m. A dr. se trouve le champ de manœuvres de l'infanterie, avec un camp, et derrière, à dr., le polygone de l'artillerie. A un carrefour dans le champ de manœuvres s'élève une pyramide, reconstruite depuis 1871, à l'endroit où était, dit-on, le chêne sous lequel St Louis rendait la justice. Plus loin, le champ de courses, et au delà, les redoutes de la Faisanderie et de Gravelle. On a déjà de la lisière du bois, près de la première redoute, de beaux coups d'œil sur la vallée de la Marne et les hauteurs du N. de Paris.

Joinville-le-Pont, village de 3364 hab. et stat. du chemin de fer (p. 181), à peu de distance à g. de la redoute, dans un joli site sur la rive dr. de la Marne, est le rendez-vous des canotiers de ce côté, comme Asnières (p. 239) sur le bord de la Seine. Là commence le canal de St-Maur, canal souterrain de 600 m. de long, percé à travers la colline en 1825. Il est d'une grande importance pour la navigation, vu qu'il abrége considérablement, la Marne faisant à partir d'ici une courbe de 13 kil. Plus loin, les stations de St-Maur-Port-Orteil, du Parc de St-Maur, de Champigny. Champigny, sur la rive g. de la Marne, est connu par les batailles des

30 nov. et 2 déc. 1870, dans lesquelles les généraux Trochu et Ducrot cherchèrent vainement à percer les lignes allemandes. On a érigé sur la hauteur derrière Champigny un monument avec une crypte où reposent les restes des victimes de ces journées, Français et Allemands. Champigny est aussi desservi par le chemin de fer de Grande-Ceinture, rejoignant la ligne de l'Est à Nogent-sur-Marne (p. 183), etc. On jouit de beaux coups d'œil sur la vallée de la Marne, Vincennes et Paris des localités situées sur les coteaux au delà de Champigny : *Chennevières* (3 kil.), dont la vue passe pour supérieure à celle de St-Germain-en-Laye (sans doute le matin); *Sucy-en-Brie* (4 kil.) et *Boissy-St-Léger* (4 kil.). Ces localités sont desservies par les stat. de la *Varenne-St-Maur* (1 kil.), *Sucy-Bonneuil* (1 kil.), et *Boissy-St-Léger* (500 m.). A Boissy-St-Léger, près du chemin de fer, le *château du Piple*, avec une école normale protestante de jeunes filles. A 2 kil. au delà du village, le beau *château de Gros-Bois*, du XVIII^e s. avec un vaste parc. — Les autres stat. de la ligne de Paris à Vincennes et Brie Comte-Robert (36 kil.) sont à peu près sans intérêt. *Brie-Comte-Robert* est une petite ville fort ancienne, mais déchuée.

Un peu plus loin que la redoute de la Faisanderie se voit une ferme modèle, où l'on peut boire du lait chaud. L'avenue de la Ferme passe ensuite à côté des tribunes du champ de courses et monte vers le plateau où est le lac de Gravelle, alimenté par une machine à vapeur au bord de la Marne. De ce lac sortent des ruisseaux qui alimentent les autres lacs. A quelques pas de là, le **rond-point de Gravelle*, avec un pavillon, où l'on peut avoir des rafraîchissements en été. On y a un panorama magnifique, notamment sur les vallées de la Marne et de la Seine.

Les chemins à dr. au delà du rond-point sont barrés par des sentinelles lorsque des exercices ont lieu au polygone; on prend alors l'avenue de Gravelle, à g., pour se diriger vers le lac de Charenton, distant d'env. $\frac{1}{2}$ h. On passe de ce côté, à g., non loin de l'hospice d'aliénés de Charenton-St-Maurice, et de l'asile de Vincennes, pour les ouvriers malades ou convalescents. Ensuite on arrive sur la route de Charenton à St-Mandé, où passe le tramway Sud de la Bastille (p. 181).

Charenton, bourgade de 11 826 hab. (avec Conflans et les Carrières), doit sa notoriété à l'hospice d'aliénés mentionné ci-dessus, qui de fait est maintenant sur le territoire de St-Maurice, commune de 5576 hab., créée en 1842. Charenton fut aussi jadis célèbre par le temple que les protestants y construisirent en 1606, avec l'autorisation de Henri IV, et qui fut détruit en 1685. Le pont qui s'y trouve est sur la Marne, un peu au-dessus de son embouchure dans la Seine. Bateaux, tramways, et chemin de fer, v. p. 181.

La partie du bois au N. de Charenton jusqu'à St-Mandé (p. 181) et aux fortifications de Paris, a été créée lors de la transformation de ce bois en 1857-58. On y remarque surtout le lac de Charenton ou de Daumesnil, plus grand encore que celui des Minimes. Il contient deux jolies îles, communiquant entre elles et reliées à la terre ferme du côté de Charenton. Il y a un petit temple au-dessus d'une grotte artificielle, un café, etc. Un batelier, du côté de l'avenue Daumesnil, vous épargne la peine de revenir sur vos pas (10 c.). Promenade en barque sur le lac, 50 c. et davantage, conformément au tarif, affiché à l'embarcadère.

CITÉ ET RIVE GAUCHE

La Cité (pl. R. 20, 23, 22, V) est, comme nous l'avons dit (p. xxii), la partie la plus ancienne de Paris. C'est dans cette île que se trouvait, au temps de César, la ville gauloise de Lutèce (*Lutetia Parisiorum*), le Paris des Romains et des Francs, auquel s'ajoutait seulement, sur la rive g. de la Seine, un petit faubourg entouré de marais et de bois. Ce fut aussi, sous les rois francs, le lieu choisi pour bâtir l'église principale. Ensuite, la ville s'étendit de plus en plus sur la rive dr. du fleuve; mais la Cité a gardé son caractère particulier, renfermant encore longtemps le palais des rois et conservant toujours l'église métropolitaine, *Notre-Dame*. Presque toutes les rues y avaient leurs sanctuaires, quelques-uns tenus en grande vénération à cause de leur ancienneté, d'autres se distinguant par leur beauté et la richesse de leur décoration, comme la *Ste-Chapelle*. Près de Notre-Dame s'élevèrent, d'un côté, le palais épiscopal et l'*Hôtel-Dieu*, destiné dans le principe à héberger les pauvres et les pèlerins, de l'autre côté, le cloître Notre-Dame ou la maison des chanoines, si célèbre dans l'histoire de l'université. La Cité était en outre habitée par les domestiques de la Cour, des orfèvres, des changeurs, des boulangers et autres marchands. Le clergé y formait cependant la majorité, de même que la bourgeoisie dans la partie N. de Paris, la Ville proprement dite, et les lettrés dans la partie S., l'Université. — Aujourd'hui, la Cité n'est plus le centre de Paris, mais elle en renferme encore les deux plus beaux monuments religieux, *Notre-Dame* et la *Ste-Chapelle*; l'*Hôtel-Dieu* s'y trouve toujours, et à la place de l'ancien palais royal s'élève le palais de justice.

Un bon tiers de Paris est situé sur la rive gauche de la Seine. Ce qui caractérise cette partie de la ville, ce sont ses nombreux établissements scientifiques, groupés autour de la Sorbonne, siège de l'Université, dans le quartier latin. Les quartiers O. font seulement exception avec leurs grands établissements militaires, leurs ministères, leurs ambassades, etc., les palais du quai d'Orsay et les hôtels de l'aristocratie, dans le quartier St-Germain. — Les principales curiosités de la rive g. sont: le palais du Luxembourg, avec son musée moderne; le Panthéon, le musée de Cluny, le Jardin des Plantes et l'hôtel des Invalides.

10. Palais de justice, Ste-Chapelle et Notre-Dame.

I. Palais de Justice et Ste-Chapelle.

Tribunal de commerce. Pont-Neuf. Préfecture de police.

On arrive ordinairement de la rive droite dans la Cité par le pont au Change (p. 68) et le boulevard du Palais ou par le Pont-Neuf (p. 188).

Le *palais de justice (pl. R. 20; V) a remplacé le palais pri-